

TABLEAU DES HEURES MENSUELLES 2022

(à titre indicatif uniquement)

Mois	Nombre jours ouvrés (lu-ven, hors fériés)	Total des heures (x 8.2 centièmes ou 8h12min)
Janvier	21	172.20
Février	20	164.00
Mars	23	188.60
Avril	19	155.80
Mai	21	172.20
Juin	21	172.20
Juillet	21	172.20
Août	22	180.40
Septembre	21	172.20
Octobre	21	172.20
Novembre	22	180.40
Décembre	22	180.40
Total annuel	254	2'082.80 centièmes

Total des heures à effectuer : 2'082 heures et 48 minutes réelles

Le personnel soumis a droit à **25 jours de vacances** sur ce temps.

L'année 2022 comprend **6 jours fériés qui tombent en semaine** (9 jours CCT - 3, car le 1^{er} janvier tombe sur un samedi, le 25 décembre sur un dimanche et le 31 décembre sur un samedi). Ces 6 jours comptent pour 49.20 centièmes, soit 49 heures et 12 minutes.

Jours fériés 2022 : 1^{er} janvier ; Vendredi-Saint (15 avril) ; Lundi de Pâques (18 avril) ; Jeudi de l'Ascension (26 mai) ; Lundi de Pentecôte (6 juin) ; 1^{er} août ; Jeûne genevois (8 septembre) ; Noël (25 décembre) ; Restauration de la république (31 décembre).